

Description

Le constructeur ou la constructrice de sols industriels et de chapes préparent et posent divers matériaux (mortiers, résines, agrégats, isolants, etc.) pour réaliser différents types de sols qui répondent à des exigences précises: résistance à de fortes charges, aux vibrations, à l'usure, aux variations thermiques, aux produits chimiques, etc. Leurs travaux concernent toutes sortes de bâtiments: maisons individuelles ou locatives, bâtiments industriels, commerciaux ou scolaires, salles et terrains de sport, etc.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du travail

- lire les plans établis par le bureau d'architecture et prendre connaissance des exigences demandées;
- mesurer les surfaces à couvrir, calculer la quantité nécessaire de matériaux;
- planifier les travaux, organiser le transport du matériel et son entreposage sur le chantier;

Réalisation des sols et des chapes

- tracer des repères pour délimiter la surface et notamment la hauteur finie du sol;
- nettoyer le sol de tout débris, le consolider si nécessaire, le prémunir contre l'humidité, le gel, etc.;
- poser l'isolation thermique ou phonique; protéger les éventuelles conduites (câbles électriques, chauffage au sol, etc.);
- mettre en œuvre, manuellement ou à l'aide de machines, diverses sortes de matériaux: mortiers, résines, agrégats extra-durs, etc.; respecter les recommandations du fabricant et les règles de protection de l'environnement;
- réaliser des chapes sur béton ou des chapes flottantes (sur isolation) qui constituent un support pour carrelage, parquet ou autre revêtement de sols;
- effectuer les travaux de finition, lissage du sol ou de la chape, pose d'un revêtement spécial, par exemple antidérapant, résistant à certains produits chimiques ou répondant à des exigences dans le domaine sportif (court de tennis, salle de sport, terrain synthétique de football, etc.);
- nettoyer et entretenir les machines et les outils.

Environnement de travail

Les constructeurs de sols industriels et de chapes exercent leurs activités en équipe sur des chantiers de génie civil ou de construction. Ils portent un équipement personnel de protection (gants, casque, chaussures de sécurité). Leurs horaires de travail sont, en général, réguliers mais peuvent être soutenus suivant le mandat confié. Ils coordonnent leurs interventions avec celles d'autres corps de métiers du bâtiment.

Formation

La formation de constructeur ou de constructrice de sols industriels et de chapes s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (50 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de constructeur ou de constructrice de sols industriels et de chapes.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Organisation du travail et garantie de la sécurité au travail, de la protection de la santé ainsi que la protection de l'environnement	80
Exécution de travaux de nature générale dans la construction de voies de communication	160
Domaines de compétences opérationnelles spécifiques à la profession (chapes flottantes et sols industriels)	360
Culture générale	360
Sport	120
Total	1080

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour le calcul
- Bonne représentation spatiale
- Précision et minutie
- Résistance physique
- Capacité à supporter les bruits
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Le constructeur ou la constructrice de sols industriels et de chapes exercent leur activité professionnelle dans des entreprises spécialisées dans la construction des sols industriels et des chapes. Après quelques années d'expérience et en fonction de leurs compétences et de leur perfectionnement, ils peuvent accéder à des postes à responsabilités tels que chef-fe d'équipe ou chef-fe de chantier. Très peu d'entreprises forment des apprentis-es, 7 CFC ont été délivrés en 2019 dans toute la Suisse (aucun en Suisse romande).

Perfectionnement

Les constructeurs de sols industriels et de chapes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire de constructeur-trice de voies ferrées, constructeur-trice de fondations, constructeur-trice de routes, paveur-euse;
- certificat de chef-fe d'équipe du bâtiment et du génie civil, 2 ans en emploi, divers lieux en Suisse romande;
- diplôme fédéral d'entrepreneur-se-construction, 2 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- diplôme de technicien-ne ES en conduite des travaux, 3 ans à plein temps à Fribourg ou 4 ans en emploi à Colombier;
- diplôme de technicien-ne ES en génie civil et bâtiment, 3 ans en emploi, Genève;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant-constructeur de sols industriels et de chapes
AFP/Assistante-constructrice de sols industriels et de chapes AFP
- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Constructeur de fondations CFC/Constructrice de fondations CFC
- Constructeur de routes CFC/Constructrice de routes CFC
- Étancheur CFC/Étancheuse CFC
- Maçon CFC/Maçonne CFC
- Paveur CFC/Paveuse CFC

Adresses

INFRA Suisse
Weinbergstrasse 49
Case postale
8042 Zurich 42
Tél.: 058 360 77 77
<http://www.infra-suisse.ch>

Pavidensa
Etanchéités revêtements Suisse
Seilerstrasse 22
Postfach
3001 Berne 1
Tél.: 031 310 20 34
<http://www.pavidensa.ch>

Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Secrétariat romand Lausanne
Av. de Savoie 10
Case postale 1376
1001 Lausanne
Tél.: 058 360 77 00
<http://www.professions-construction.ch>
<http://www.sse-srl.ch>